

« Non au 19 mars »

REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :



4 juin 1958

1/ Discours sur l'autodétermination de l'Algérie, 16 septembre 1959.

Résumé :

Porté au pouvoir par les partisans de l'Algérie française en mai 1958, de GAULLE avait maintenu pendant un certain temps des positions équivoques sur le devenir politique d'un territoire déchiré par la guerre au risque d'entretenir des espoirs antagonistes. Depuis le commencement de l'année 1959, la pacification militaire s'est poursuivie en Algérie sous le commandement du général CHALLE. La mise en oeuvre du plan de développement économique et social, défini le 3 octobre 1958 à Constantine par le général de Gaulle, s'opère sous l'impulsion de M. Paul DELOUVRIER, Délégué général du gouvernement en Algérie. Mais aucun progrès n'a été accompli dans l'ordre d'une solution politique, la majorité des Européens d'Algérie réclamant « l'intégration », alors que les chefs de l'insurrection revendiquent « l'indépendance ». Il sortit de l'ambiguïté le 16 septembre 1959 à l'occasion d'un discours radiotélévisé par lequel il énonce le principe fondamental de sa politique à l'égard de l'Algérie : celui de l'autodétermination.



Dans le contexte de la guerre d'Algérie (1954-1962), ce virage marquait le début d'une politique de retrait.

Il envisage, une fois le cessez-le-feu obtenu, trois options pour l'Algérie : la sécession totale, la francisation complète, "de Dunkerque à Tamanrasset", ou la constitution d'une Algérie gouvernée par les Algériens, mais « en union étroite avec la France ». Pour les partisans de l'Algérie française, c'est une profonde déception. Une opposition de droite à la politique algérienne va bientôt se faire entendre et Georges BIDAULT, ancien président du Conseil, fonde le Rassemblement pour l'Algérie Française.

Son discours :

« Notre redressement se poursuit. Certes, il ne faut pas nous vanter. Dans le domaine technique, par exemple, nous n'en sommes pas encore au point de lancer des fusées dans la lune. Cependant, depuis quinze mois, nos affaires ont avancé.

L'unité nationale est ressoudée. La République dispose d'institutions solides et stables. L'équilibre des finances, des échanges, de la monnaie, est fortement établi. Par là même, la condition des Français et, d'abord, celle des travailleurs industriels et agricoles, échappe au drame de l'inflation et à celui de la récession. Sur la base ainsi fixée et à mesure de l'expansion nouvelle, on peut bâtir le progrès social et organiser la coopération des diverses catégories dont l'économie dépend, poursuivre la tâche essentielle de formation de notre jeunesse, développer nos moyens de recherche scientifique et technique. D'autre part, la Communauté est fondée, entre la France, onze États d'Afrique et la République malgache. Enfin, au milieu d'un monde où il s'agit tout à la fois de sauvegarder la liberté et de maintenir la paix, notre voix est écoutée.

Pourtant, devant la France, un problème difficile et sanglant reste posé : celui de l'Algérie. Il nous faut le résoudre. Nous ne le ferons certainement pas en nous jetant les uns aux autres à la face les slogans stériles et simplistes de ceux-ci ou bien de ceux-là qu'obnubilent, en sens opposé, leurs intérêts, leurs passions, leurs chimères. Nous le ferons comme une grande nation et par la seule voie qui vaille, je veux dire par le libre choix que les Algériens eux-mêmes voudront faire de leur avenir....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/accueil/discours/le-president-de-la-cinquieme-republique-1958-1969/discours-sur-l-autodetermination-de-l-algerie-16-septembre-1959.php>

Ferhat ABBAS écrira dans ses mémoires : « Dans la guerre d'Algérie, le 16 septembre 1959 marque une date historique (...) Le problème est virtuellement réglé ».



De Gaulle, 3 mars 1960:

« Moi vivant, jamais le drapeau F.L.N. ne flottera sur Alger. »

-Trahison d'Etat (Sources Mme MJ GUIRADO et Michel BOTTARIGA)

Cliquez SVP sur ce lien : http://www.dailymotion.com/video/x8py01_trahison-d-etat-les-preuves_news?start=4

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.ecpad.fr/la-france-est-ici-mai-juin-1958/>

2/ Le rôle de la colonisation de peuplement dans la politique de la France en Algérie et dans l'organisation de la colonie

- Auteur Guy PERVILLE -

Le critère du peuplement est généralement négligé, voire oublié, dans la notion de colonisation telle qu'elle est aujourd'hui généralement comprise en France. On sait pourtant que l'Algérie fut l'une des rares colonies de peuplement européen notable dans le deuxième empire colonial français, de 1830 à 1962. Mais mesure-t-on bien quelle devait être l'importance du peuplement français dans l'esprit des fondateurs de la colonie, en quoi les faits démographiques démentirent leurs prévisions, et quelles conséquences résultèrent de cette inadéquation ?

LES FACTEURS DU PEUPEMENT DE L'ALGÉRIE

La France avait-elle besoin de peupler l'Algérie au 19^{ème} siècle, en était-elle capable ? Les données démographiques imposent une réponse négative. La France avait montré, depuis le début de son expansion maritime au 16^e siècle, une propension à envoyer des émigrants outre-mer plus faible que toute autre nation européenne. Après 1815, la baisse précoce de sa natalité la priva rapidement de tout excédent naturel susceptible d'alimenter un courant migratoire notable ; et la majorité de ses rares émigrants se dirigea vers les États-Unis et les autres pays neufs du Nouveau Monde.

La prise d'Alger par le dernier gouvernement de la Restauration, le 5 juillet 1830, n'impliquait aucun projet préconçu d'annexion et de colonisation ; elle s'expliquait avant tout par des soucis de prestige international et de politique intérieure. La Monarchie de juillet, née de l'opposition à « l'expédition liberticide » d'ALGER, n'osa pas en décider l'abandon pour les mêmes raisons. Elle attendit jusqu'en juillet 1834 pour proclamer l'annexion des « établissements français dans le nord de l'Afrique », tout en voulant se limiter à une « occupation restreinte ». L'échec de la « domination indirecte » sur les chefs vassaux de l'intérieur l'obligea à choisir, en décembre 1840, entre la conquête totale et l'évacuation totale (que l'orgueil national n'aurait pas pu supporter).

En dépit de ces longues incertitudes, une immigration française et européenne se dirigea vers ALGER dès 1830. Elle se composait surtout de spéculateurs sur les biens abandonnés ou de propriété incertaine, de boutiquiers et de maraîchers. Il y avait néanmoins quelques véritables entrepreneurs de colonisation, gentilshommes légitimistes (les « colons en gants jaunes ») ou bourgeois capitalistes, qui installèrent des familles de paysans européens à côté des métayers arabes, et tentèrent d'adapter à l'Algérie les vieux modèles de la seigneurie et de la plantation. Mais cette première colonisation, autour d'ALGER, fut presque entièrement détruite par l'offensive de l'émir ABD-EL-KADER en 1839.

C'est la décision de conquérir toute l'Algérie, prise en décembre 1840, qui entraîna l'État français à développer systématiquement la colonisation, en créant des villages de paysans français sur les terres du domaine public. Comme l'avait expliqué le général BUGEAUD, l'Algérie ne pouvait être conquise que « par l'épée et par la charrue » : installer une population française aussi nombreuse que possible était le seul moyen de conserver la conquête sans y maintenir perpétuellement le tiers de l'armée française. C'était aussi le meilleur moyen de rentabiliser la possession de l'Algérie et de lui donner, après coup, le but positif qui lui avait jusque-là fait défaut !...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=105

3/ LA COLONISATION

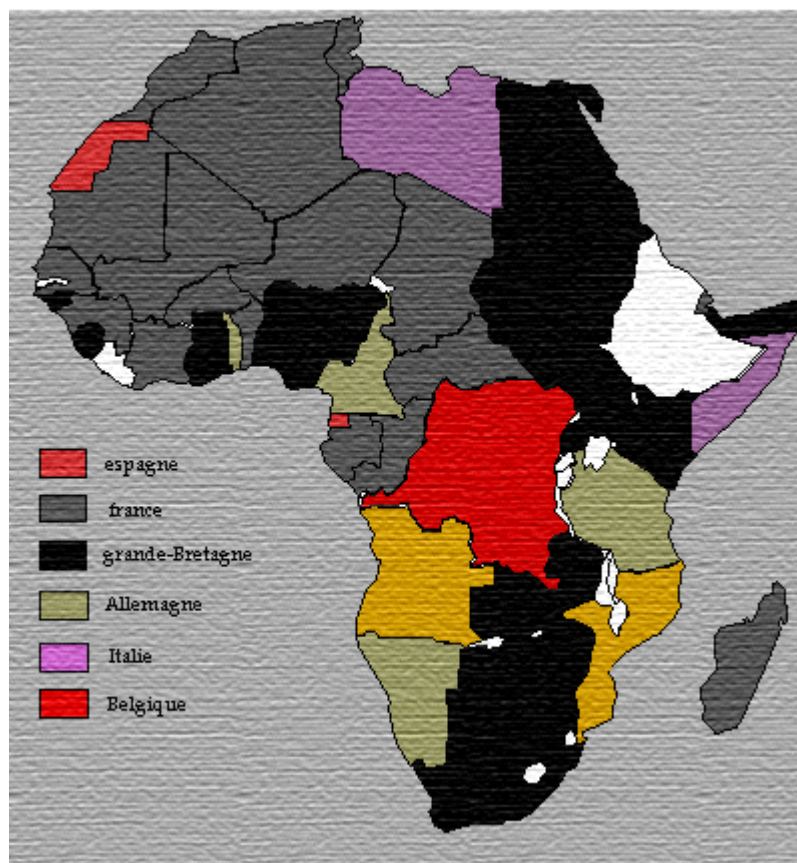
Ce qui manque de plus en plus à notre grande industrie, ce sont les débouchés. Il n'y a rien de plus sérieux ; or, ce programme est intimement lié à la politique coloniale. Il faut chercher des débouchés.

Il y a un second point que je dois aborder : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question. Les races supérieures ont le devoir de civiliser les races inférieures. Ce devoir a souvent été méconnu dans l'histoire des siècles passés. Mais de nos jours, je soutiens que les nations européennes s'acquittent avec grandeur et honnêteté de ce devoir supérieur.

Il faut aussi appeler un instant votre attention : à savoir qu'une marine comme la nôtre ne peut pas se passer sur la surface des mers, d'abris solides, de défenses, de centres de ravitaillements.

Rayonner sans agir, sans se mêler des affaires du monde, croyez le bien, c'est abdiquer, c'est descendre du premier rang au troisième puis au quatrième.

Est-ce que les gouvernements français laisseront d'autres que nous s'établir en Tunisie ? D'autres que nous faire la police à l'embouchure du fleuve rouge ?.... (Extrait d'Ernest RENAN)



Les empires coloniaux d'Afrique en 1914

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://histgeo.free.fr/colonies.html>

4/ Le train symbole de progrès et de conquête revient au petit peuple algérien.



...Notons que l'Algérie a édité plusieurs timbres postaux en hommage aux trains, du fait de leurs relations avec le large public. Mais rarement, sinon jamais, la voiture n'a fait l'objet de telles vénération. De même que toute idée de développement durable réside dans les voies ferrées, et non la voiture personnelle dont les effets écologiques sont dénoncés et son usage ne peut dépasser deux décennies sans sa détérioration.

La SNTF, gère actuellement un réseau de 4 440 km et 3 854 km de lignes en exploitation dont 490 km de lignes en double voie, 3 404 km en voie unique et 323 km en voie électrifiée. Le réseau de l'entreprise compte 247 gares, 212 haltes, 52 km de tunnels, plus de 7 600 ouvrages d'art et quelque 1 400 passages à niveau. Ces équipements sont à plus de 70% **l'héritage de l'époque coloniale, qui elle avait construit ces voies au début du 20^{ème} siècle.** Notons que ce réseau a été la cible de l'islamo-terrorisme, n'épargnant ni les engins de voyageurs ni ceux de marchandises, de même que les rails...

Extrait de : http://www.argotheme.com/organecyberpresse/spip.php?article1547#_VfePoH0raUc

4/ Mascara : Les cimetières dans un état déplorable

Source : http://www.elwatan.com/regions/ouest/mascara/mascara-les-cimetieres-dans-un-etat-deplorable-15-09-2015-303472_140.php

Le respect des morts ne semble pas être le souci de ceux qui ont à charge la gestion des ces lieux sacrés.



NDLR : Photo d'archives

La majorité écrasante des cimetières musulmans répartis à travers les différentes localités de la wilaya de MASCARA sont dans un état déplorable. En effet, par manque d'entretien, leur état n'est rien moins que catastrophique. Que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur de ces lieux mortuaires, un spectacle des plus affligeants s'offre aux visiteurs.

Envahis par les mauvaises herbes, les cimetières se sont transformés en broussaille. La situation dans laquelle se trouve un bon nombre de cimetières, tombes piétinées et saleté partout, fait partie intégrante du décor. Cela laisse à penser que le respect des morts ne semble pas être le souci de ceux qui ont à charge la gestion de ces lieux sacrés.

Par ailleurs, et en raison du laisser-aller manifeste, plusieurs cimetières ont été ravagés par des incendies. Résultat : un important nombre de tombes ont été ravagées. Idem pour les cimetières chrétiens qui se trouvent également dans un état d'abandon avancé. En l'absence d'entretien, de clôture pour certains et de gardiennage pour d'autres, l'état des cimetières, partie intégrante du paysage urbain et rural, n'honore guère les élus locaux.

NDLR : Depuis quand les responsables d'Algérie ont-ils mené une politique d'éducation quant au respect dû à TOUS les morts ? Le saccage de nos tombes n'est pas lié aux seules herbes folles mais aussi aux fanatiques, voleurs ou jeunes incultes élevés avec une histoire mythique et surtout haineuse. Les incendies ont bon dos !

5/ Boualem SANSAL : le kamikaze

Avec "2084", le grand romancier algérien, qui vit reclus chez lui, publie une fable blasphématoire sur l'islamisme et l'état de son pays



Boualem SANSAL chez lui, à BOUMERDES, en Kabylie

Fin août, dans sa maison de BOUMERDES (Ndlr : ROCHER NOIR) sur la côte algérienne, Boualem SANSAL se prépare à recevoir de sempiternelles lettres d'insultes et d'ennuyeuses menaces. « *Chaque fois que je sors un livre, dit-il au téléphone, ça pleut dans ma boîte aux lettres. J'en reçois trois ou quatre par jour, pendant un mois, le temps que la presse algérienne passe à autre chose.* »

Il cite calmement quelques formules fréquentes chez ses correspondants: « *On te fera la peau* », « *Retourne chez les Français* », « *Tu salis la terre des martyrs* », « *Tu ne mérites pas de vivre* ». « *Et, bien sûr, ajoute-t-il, on me traite de sale juif.* » Les enveloppes se contentent d'indiquer « *Boualem Sansal Boumerdès.* » La poste sait où aller....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://bibliobs.nouvelobs.com/romans/20150911.OBS5690/boualem-sansal-le-kamikaze.html>

6/ Sorbonne-Qatar: devoir de soumission?

Le président de la fac n'a pas de pétrole mais il a des amis émiris

Hier soir, une taupe anciennement sorbonnarde m'a transmis un communiqué de son ancien président d'université. Il y est question de migrants syriens et d'argent qatari, mais je ne laisserai pas planer le suspense plus longtemps, lisez plutôt :

« *Communiqué du Président du 15 septembre 2015*
Accueil des étudiants réfugiés à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Alors que le Président de la République vient de réaffirmer l'engagement de la France, terre d'asile, la situation de guerre que connaît le Moyen-Orient et la crise humanitaire qui affecte dramatiquement les populations civiles, rend urgente la mobilisation de tous.

Fidèle à ses valeurs de solidarité et d'humanisme, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ses étudiants, ses enseignants et ses chercheurs, ses personnels administratifs et de bibliothèques, accueilleront une centaine d'étudiants réfugiés. L'université leur offre des parcours adaptés à leurs besoins pour accéder à des formations diplômantes.

Informé de cette initiative et désireux de contribuer à cette action humanitaire, l'Emir de l'Etat du Qatar a proposé au Président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne de la soutenir. Sa participation financière contribuera principalement aux frais de vie et de logement des étudiants réfugiés syriens.

Le Président de l'université et le Procureur général de l'Etat du Qatar ont signé lundi 14 septembre un protocole d'accord précisant les conditions de ce partenariat à hauteur de 600 000 € par an sur trois ans.

En ouvrant ses portes dans ses grands domaines de formation et de recherche, le droit et la science politique, l'économie et la gestion, les sciences humaines et les arts, l'université entend préparer les cadres dont le Moyen-Orient aura besoin pour sa reconstruction et son développement à venir. »



En résumé, au nom de « *ses valeurs de solidarité et d'humanisme* », la plus prestigieuse fac de France s'appête à accueillir une centaine de réfugiés syriens et de pourvoir à leurs frais d'étude, de vie et de logement grâce à de l'argent qatari. Pas besoin d'enquêter ou de lever je-ne-sais quel lièvre, tout est écrit noir sur blanc : le Procureur général de l'Etat du Qatar s'est engagé à verser 1 800 000 euros sur trois ans. En bref, si la cité-Etat n'ouvre pas ses portes au moindre immigré d'ALEP ou de RAQQA, la dynastie Al-Thani – déjà mécène du PSG, de l'Hôtel du livre et des djihadistes syriens – dispensera ses bienfaits au quartier latin sans déboursier un radis à domicile. En langage islamique, une telle aumône s'appelle la *zakat* et figure en bonne place parmi les cinq piliers que tout croyant se doit de respecter....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.causeur.fr/qatar-sorbonne-migrants-houellebecq-soumission-34579.html?utm_source=Envoi+Newsletter&utm_campaign=ed0411e6e8-Newsletter_14_08_15_copy_01_8_14_2015&utm_medium=email&utm_term=0_e89bc7d32d-ed0411e6e8-51408873

7/ NOS CHERS SOUVENIRS

-Communiqué d'une nouvelle association : L'A.CA.P.N.A à CANET en ROUSSILLON (66) - Source Michel BOTTARIGA

« L'Association Canétoise des Pieds-Noirs et leurs Amis »

vient de se constituer. Elle était représentée au Forum des Associations de Canet le samedi 5 septembre 2015. Cinquante trois ans après « l'indépendance » de l'Algérie, certes, mais les Pieds-Noirs de CANET, face à l'inaction des anciens dirigeants municipaux et au manque de volonté de la communauté même, avaient pris leurs habitudes ailleurs, notamment à SAINT-CYPRIEN, dans d'autres villes du département, et aussi en Espagne.

Les créateurs de l'ACAPNA se sont dit : pourquoi aller faire ailleurs ce que l'on pourrait faire chez nous ?

Bien entendu, les premiers balbutiements solliciteront votre indulgence. Mais la volonté des membres du Bureau, sous la présidence de Danielle CAYUELA, est de montrer aux canétois et aux autres, le caractère pied-noir fait de générosité, de partage, d'imagination, sans avoir à refaire l'Histoire.... Nous nous retrouverons comme d'autres, autour des festivités traditionnelles, des commémorations, mais aussi lors de conférences, expositions, projections dont les dates et le calendrier feront l'objet d'un prochain communiqué.

Le repas d'inauguration aura lieu le 10 octobre 2015 de midi à 17 heures. Il s'agit d'une grillade sous ambiance musicale. De nombreux Pieds-Noirs et Amis sont déjà inscrits et entendront le discours d'inauguration de la Présidente et celui du Maire de CANET. Des places sont encore disponibles et les fiches d'inscriptions vous seront délivrées au Foyer MOUDAT, comme indiqué ci-après.

-Vous voulez davantage de renseignements ?

-Vous souhaitez devenir membre de cette association ?

-Vous voulez au premier voyage que l'ACAPNA organise à Alicante entre le 4 et le 8 décembre 2015 pour suivre le somptueux défilé de « MOROS Y CRISTIANOS » avec ses 5.000 participants costumés ?

C'est très simple : soit vous téléphonez à MICHEL (06 08 63 77 79), soit vous contactez des membres du Bureau qui assument la permanence de l'association au Foyer MOUDAT, sur la route de Canet-Plage, chaque mercredi de 9H à Midi.

Venez nombreux, nous avons les moyens de vous recevoir !

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO

